

**SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019**  
**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019**  
**27 È 28 DI GHJUGNU DI U 2019**  
**27 ET 28 JUIN 2019**

**2019/E2/057**

**REPONSE DE Mme Josepha GIACOMETTI**  
**A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. Petr'Antone TOMASI**  
**AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

**OBJET : Politique éducative de la Collectivité : pour une stratégie Educ'azione 21**

Monsieur le Conseiller, Caru amicu,

Je ne reviendrai pas sur l'enjeu que vous posez en préambule de votre question, enjeu fondamental et engagement de notre majorité, placer l'éducation au cœur de nos priorités d'actions. Tout comme je ne reviendrai pas sur le constat que je partage et qui démontre, s'il le fallait encore, l'échec du système éducatif français, d'autant plus marqué à de nombreux égards dans notre île.

Vous évoquez également et à juste titre le déterminisme social et les inégalités que nous ne pouvons accepter. Alors, face à ce constat, il est vrai que beaucoup de nos volontés et de nos démarches se heurtent au cadre institutionnel actuel.

Nous n'avons cessé de demander, encore récemment, qu'enfin, un cadre spécifique adapté soit mis en place. Des possibilités semblent se profiler. Mais pour autant et pour aller dans le sens de votre intervention, devons-nous nous contenter de déplorer les limites d'un cadre inadapté ? L'avons-nous d'ailleurs fait ? Non !

Vous rappelez les compétences qui sont les nôtres dans ce domaine et les actions que nous avons déjà initiées : PPI, avec une attention particulière apportée notamment à la rénovation énergétique, au bien vivre dans les établissements ; nous avons effectué un tour des établissements scolaires afin de préparer notre implication dans les projets d'établissements qui seront portés d'ici la fin de l'année.

Les appels à projets dont « *e so vite facenu a nostra storia* » ont initié notre volonté de faire entrer notre histoire, notre culture, au cœur des établissements scolaires en encourageant des actions autour du développement durable, là aussi au travers notamment d'appels à projets. Nous sensibilisons les plus jeunes à ces problématiques. Un ensemble d'AAP sera porté, liant éducation, art, culture et patrimoine. Par ailleurs, et vous le soulignez, nous devons nous emparer de ces questions également dans notre propre gestion des établissements scolaires ; mise en place d'initiatives avec l'Office de l'Environnement pour

le tri des déchets, réflexion sur la mise en place des circuits courts et lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous sommes d'ailleurs au travail avec Lionel Mortini sur un projet pilote dans ce domaine.

La question de François Orlandi m'a permis (ou me permettra) d'aborder les enjeux du numérique à l'école.

Nous avons élaboré un cadre spécifique de soutien aux établissements ruraux que je vous présenterai à la rentrée prochaine, comme je l'avais évoqué en réponse à la question d'Anne Tomasi à ce sujet.

Lors de la présentation du PPI, j'avais effectivement souligné le fait que les bâtiments scolaires ne pouvaient être simplement considérés comme des murs dont nous serions chargés de l'entretien. Le workshop « *quel établissement scolaire, ici, pour le 21<sup>e</sup> siècle* » aura lieu à l'automne prochain, comme j'initierai des actions sur le décrochage scolaire en partenariat avec l'ensemble des acteurs, ainsi que sur la gestion du handicap en coordination avec Lauda Guidicelli et bien sûr les associations conventionnées qui, ici, ont une approche reconnue.

Dans le cadre des compétences qui sont les nôtres, vous le voyez Monsieur le Conseiller, les initiatives sont nombreuses. Elles doivent être aujourd'hui beaucoup plus lisibles. Je vous propose donc la création d'une instance dédiée, au sein de notre Assemblée afin d'en assurer le suivi.

Il est temps que nous partagions et que nous portions ensemble la nécessaire refonte du système éducatif et en tous cas que nous en ayons une vision moderne et adaptée à la Corse. Je suis bien entendu favorable à votre proposition pour la mise en place d'un cadre d'action global que nous nommerions « *Educ'azione 21* », da purtâ in i fatti un prughjettu educativu novu.